



### **Village vivant**

La force de l'action.



### **Village authentique**

Simplicité des échanges



### **Vie Gynoise**

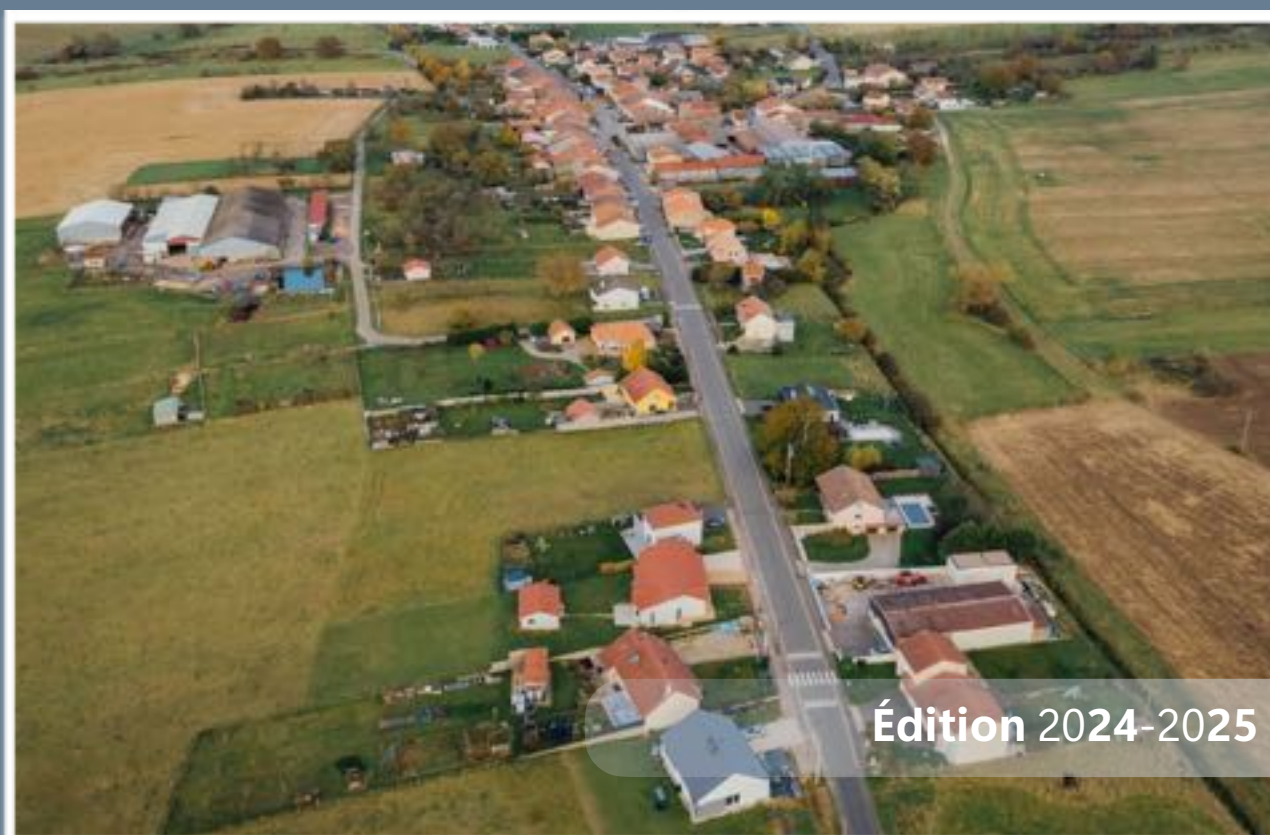
Se réunir et partager



### **Sport et jeunesse**

Une jeunesse engagée pour le village.

# Bulletin Municipal 2024



Édition 2024-2025

## Gye, Culture et vitalité



# Sommaire

1. Présentation du conseil municipal. ....	1
2. Vie municipale .....	2
2.1. Le budget municipal 2024 en 4 points.	2
2.2. Vœux 2025.	3
2.3. État civil.	4
2.4. Nouveaux arrivants.	4
2.5. Élections législatives 2024.	5
2.6. Cérémonie du 11 novembre.	5
2.7. Distribution des colis des aînés.	6
3. Sports, nature et festivités. ....	7
3.1. Accès aux espaces naturels et à la forêt.	7
3.2. Course à pied - rendez-vous sportif du village.	8
3.3. Jeunesse et sport	9
3.4. Fête des voisins.	9
3.5. Fête patronale.	10
3.6. Brocante et comice agricole	11
4. Anim'A'Gye. ....	12
5. Bibliothèque - Les Gy'Stoires. ....	14
6. Le cercle des tricoteuses de Gye. ....	15
7. Vie pratique & civisme. ....	16
8. Salle des fêtes. ....	17
9. Projets communaux. ....	18
9.1. Aire de jeux.	18
9.2. Réfection et sécurisation des routes communales.	19
9.3. Patrimoine.	21
10. École. ....	22
10.1. Syndicat scolaire - La Marelle.	22
10.2. Inscription scolaire 2025-2026	23
11. Vie en collectivité. ....	24
11.1. Amélioration de l'habitat.	24
11.2. Vigilance et sécurité.	25
11.3. Ordures ménagères.	26
11.4. Tri des déchets alimentaires.	27
11.5. Déchetteries - Allain et CC2T.	27
11.6. Affouage.	28
12. Infos utiles. ....	29

# Le mot du maire



Chères gynoises, chers gynoïs,

2024 restera une année compliquée, tant au niveau national qu'au niveau communal; les subventions diminuent et certaines dépenses augmentent (électricité, école, etc.).

Les travaux dont je vous avais parlé il y a un an ne sont pas tous concrétisés. Certains ont commencé, à savoir : restructuration du terrain de jeux, entretien des voiries, communales, etc. Cela doit continuer.

La mise en conformité du service incendie sera faite courant 2025.

Nous avons accueilli, le 19 mai 2024, le comice agricole jumelé à la brocante, par une belle journée, qui a permis d'avoir une foule de curieux et de badauds tout au long de la journée.

Merci à ceux qui œuvrent pour le bien-être de tous : Anim'A'Gye, les Gy'Stoires, le fleurissement, communal, les diverses décorations de Noël, etc.

Les conseils municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter, à vous et à votre famille, une année 2025, pleine de bonheur, de réussite dans vos projets et surtout une excellente santé.

Michel **NOISSETTE**,  
Maire de Gye.



# 1. Présentation du conseil municipal.



Michel **NOISETTE**

**Maire de Gye**

Retraité agricole

- Finances
- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Fêtes et cérémonies
- Communication - Sécurité - Cadre de vie
- CC2T
- SMETS
- Syndicat scolaire (suppléant)



Christophe **GEISEL**

**1er Adjoint**

Vice-président du syndicat scolaire

Délégué au syndicat des eaux

Directeur général adjoint de la communauté de commune du pays de Colombey et du sud toulousain

- Finances
- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Communication - Sécurité - Cadre de vie
- CC2T
- SMETS
- Syndicat scolaire



Daniel **BOUCHON**

**Conseiller municipal**

Retraité de la fonction publique territoriale

- Fêtes et cérémonies
- Bois



Emilie **BOUVARD**

**Conseillère municipale**

Gestionnaire technique dans l'immobilier tertiaire

- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Listes électorales



Maxime **CHARLES**

**Conseiller municipal**

Maitre d'œuvre en bâtiment

- Finances
- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Syndicat scolaire



Laurent **HASSOUX**

**Conseiller municipal**

Exploitant agricole

- Bois
- SMETS (suppléant)



Valentin **PLONGUÉ**

**Conseiller municipal**

Exploitant agricole

Chargé d'expérimentation dans une coopérative agricole.

- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Bois
- Correspondant défense

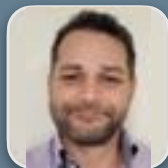


David **RAMBEAU**

**Conseiller municipal**

Chef de projet process organisation

- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Communication - Sécurité - Cadre de vie
- Syndicat scolaire



Anthony **RENAUX**

**Conseiller municipal**

Conseiller en assurances

- Finances
- Communication - Sécurité - Cadre de vie



Karine **VANTILLARD**

**Conseillère municipale**

Secrétaire médicale

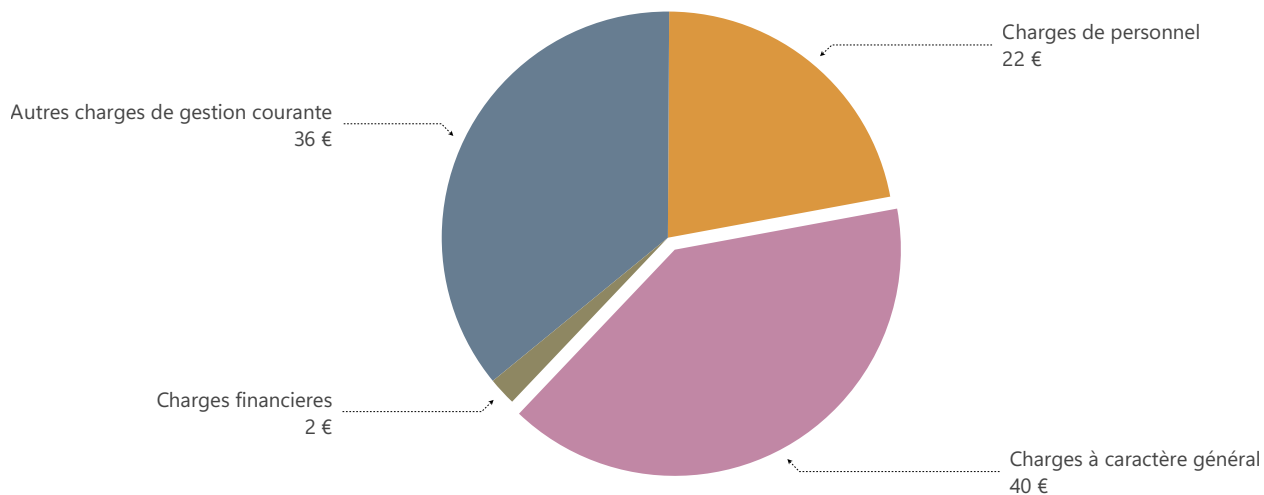
- Finances
- Fêtes et cérémonies
- Communication - Sécurité - Cadre de vie

## 2. Vie municipale

### 2.1. Le budget municipal 2024 en 4 points.

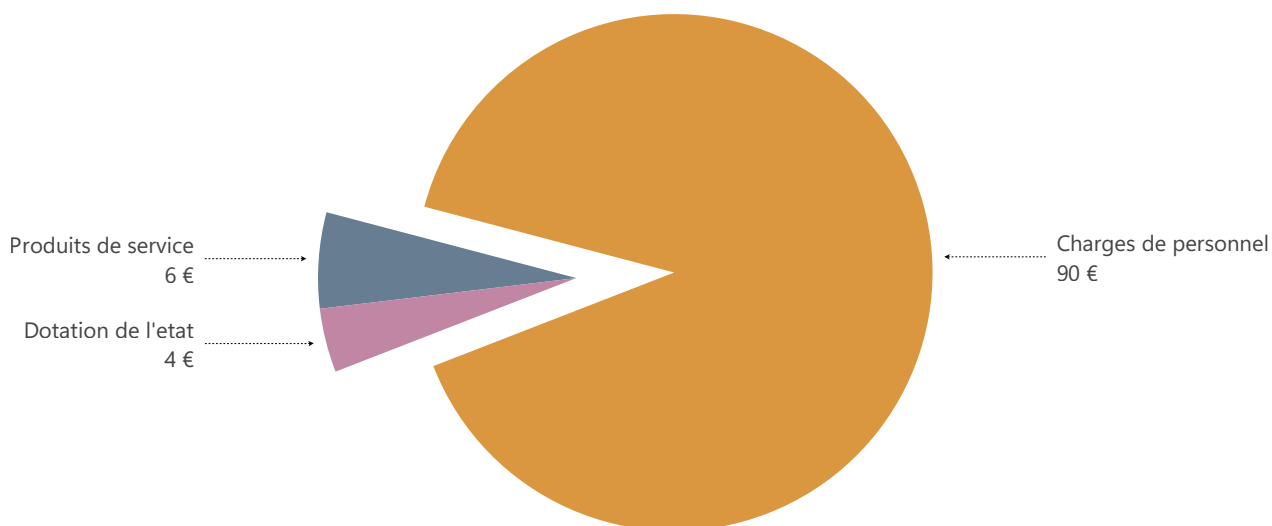
#### 2.1.1. Les secteurs de dépenses pour 100 euros.

##### Pour 100€ de dépenses de fonctionnement



#### 2.1.2. Les secteurs de recettes pour 100 euros.

##### Pour 100€ de recettes de fonctionnement



### 2.1.3. Pas d'augmentation des taux communaux.

Les produits de fonctionnement représentent l'ensemble des revenus permettant à Gye d'assurer le fonctionnement courant de ses services communaux. Les charges de fonctionnement englobent les dépenses courantes : c'est via ce poste de dépenses que sont réglés les intérêts de la dette de Gye, mais également les dépenses de fonctionnement des services communaux.

Comme chaque année le Conseil Municipal s'est engagé à ne pas augmenter la part communale des taux communaux.

### 2.1.4. Une dette maîtrisée.

Gye affiche une gestion financière équilibrée avec une dette par habitant de **694 €**.

Cette maîtrise de l'endettement témoigne de la responsabilité financière de la commune.

## 2.2. Vœux 2025.

Le 5 janvier dernier, à l'occasion des vœux du maire, le village s'est réuni pour entamer 2025 en partageant un moment convivial et déguster une part de galette des Rois.

Lors de cette rencontre, il a été question de faire une rétrospective de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir.

Que 2025 soit synonyme de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches.

Ensemble, continuons à faire de Gye un village où il fait bon vivre.

Bonne année à tous !



— Le Maire et l'équipe municipale








## 2.3.État civil.

La commune est honorée de souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés, d'adresser ses plus sincères félicitations aux nouveaux mariés, ainsi que d'exprimer ses condoléances aux familles endeuillées.

Retrouvez dans le tableau récapitulatif ci-dessous les événements marquants de 2024.

<b>Naissances</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>WESTERMANN</b> Isaac, Mambo, Thibault le 17/02/2024</li><li>• <b>SMALCERZ</b> Emilien le 10/04/2024</li><li>• <b>RISSE</b> Milan, Manu le 17/09/2024</li></ul>
<b>Mariage</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>FERRY</b> Laura et <b>NOISETTE</b> Loïc le 10/08/2024</li><li>• <b>PAVOT</b> Vanessa et <b>DHUR</b> Thierry le 16/10/2024</li></ul>
<b>Décès</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>NOISETTE</b> Paulette, née <b>LAURENT</b>, 93 ans le 27/09/2024</li></ul>



Vous souhaitez vous Pacser ? la démarche se fait auprès de l'officier de l'état civil en mairie.

En France, les couples souhaitant conclure un Pacs peuvent ainsi s'adresser à la mairie de leur résidence commune ou à un notaire.

## 2.4.Nouveaux arrivants.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants installés dans notre commune en 2024 !

Votre arrivée permet d'enrichir la diversité et la vitalité de Gye, et contribue à développer la vie sociale de notre village.

Nos services administratifs sont à votre disposition pour faciliter votre intégration et répondre à vos questions.

N'hésitez pas à venir en mairie pour obtenir des informations ou simplement vous présenter, nous serons ravis de vous y accueillir !

<b>Rue de la SAUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>MARTIN</b> Jordan et <b>LOUVION</b> Cloé</li></ul>
<b>Rue Saint MANSUY</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>SPRINGER</b> Christophe</li><li>• <b>VERCELOT</b> Maël</li><li>• <b>PAQUOTTE</b> Andrew</li></ul>
<b>Rue de la FONTAINE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>NGUYEN GNOC</b> Diep et ses enfants</li></ul>
<b>Rue de l'Eglise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>VERGER</b> Jeremy et <b>MULLER</b> Manon et leurs enfants</li></ul>

## 2.5.Élections législatives 2024.

Les élections législatives françaises de 2024 se sont tenues les 29 et 30 juin pour le premier tour, et les 6 et 7 juillet pour le second tour afin d'élire les 577 députés.

Initialement prévues pour 2027, ces élections anticipées ont été convoquées trois ans avant la fin du mandat, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Emmanuel **MACRON**.

Cette décision impute l'ensemble du territoire. Pour Gye, voici les résultats détaillés<sup>1</sup>.

	1er tour	2nd tour
Participation	80,20 %	76,65 %
Votes Blancs	3,8 %	4,64 %
Votes Nuls	0,63 %	1,32 %
Absention	19,80 %	23,35 %

Résultats à l'issue du second tour :

- Dominique **POTIER** (Divers gauche) : élu avec 50,70 % des voix.
- Louis-Joseph **PECHER** (Les Républicains-Rassemblement national) : 49,30 % des voix.

Nous tenons à remercier les électeurs de notre commune pour leur forte participation aux élections législatives et leur implication constante.

## 2.6.Cérémonie du 11 novembre.

Cérémonie rassemblant les habitants de toutes les tranches d'âge venus rendre hommage à nos aînés et aux soldats tombés pour la liberté.

Ce moment de recueillement, empreint de respect et de solennité, a permis à chacun de se souvenir de l'importance de ce devoir de mémoire.

La commémoration s'est déroulée dans la dignité, unissant la communauté autour de cette page structurante de notre histoire.

S'en est suivi un échange amical autour du verre de l'amitié pour un moment de partage et de convivialité.



<sup>1</sup> [https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives2024/ensemble\\_geographique/44/54/5405/54242/index.php](https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives2024/ensemble_geographique/44/54/5405/54242/index.php)



## 2.7. Distribution des colis des aînés.

À Gye, la magie de Noël s'exprime aussi par des gestes de générosité et de partage envers nos aînés.

Comme chaque année, la mairie organise la distribution de colis gastronomiques, une tradition attendue qui apporte une note d'attention particulière aux habitants âgés de plus de 65 ans.



Cette année, c'est pas moins de 26 colis (11 doubles et 15 simples) qui ont été soigneusement distribués à 37 de nos voisins et amis, qui ont pu recevoir ce présent riche en saveur !

Produits locaux et autres délices typiques remplissaient ces paniers gourmands, offrant une palette de goûts qui peuvent rappeler à certaines et certains ceux de l'enfance et des fêtes passées.

La remise des colis s'est effectuée dans une ambiance chaleureuse, souvent marquée par un moment d'échange et d'un mot personnalisé de la part des élus.

Chaque colis devient alors un symbole d'affection et de reconnaissance envers ceux qui ont contribué à façonner la vie du village.

À travers cette distribution annuelle, Gye perpétue l'esprit des fêtes : un temps de partage, de générosité, et de douceur, où chaque geste compte pour rendre la vie gynoïse agréable.

# 3. Sports, nature et festivités.

## 3.1. Accès aux espaces naturels et à la forêt.

Gye, sa forêt et ses espaces naturels, sont un véritable trésor pour les amoureux de la nature.

Chaque saison apporte son lot de merveilles : au printemps, la forêt se drape de vert tendre et des chants d'oiseaux annonçant le renouveau d'une année prometteuse.

En été, elle offre ombre et fraîcheur à ceux qui s'y aventurent.

L'automne, c'est l'occasion de voir exploser en teintes dorées, vermillons et cuivrées la canopée du bois de Gye.

L'hiver, repos salvateur nécessaire à sa reconstruction, enveloppe le tout dans une quiétude apaisante.

Le bois de Gye, avec sa faune et sa flore, est l'occasion de découvertes pour nos plus petits, qui, lors de vos balades, pourront solliciter leurs différents sens, comme l'odorat, la vue ou le toucher.

Que ce soit pour une promenade tranquille, une course en pleine nature, les travaux d'affouages ou la cueillette des champignons, chacun y trouve un coin de sérénité.

Toutefois, n'oublions pas que la forêt est un espace commun. Randonneurs, cyclistes, chasseurs, et amoureux de la nature s'y croisent, et il est important que chacun respecte la tranquillité et la beauté de ce cadre privilégié.

En préservant nos paysages, en prenant soin de ne laisser aucune trace de notre passage, nous veillons à ce que nos forêts restent un refuge et un lieu de quiétude pour les animaux la peuplant.

Pour rappel, notre sentier de 8 km passe par le bois de Gye et vous attend pour une balade en pleine forêt.

Ce parcours balisé est parfait pour découvrir et profiter du calme des sous-bois.

Idéal pour une sortie détente, en solo ou en famille !

Le club Vosgien vous guide au travers du sentier en apposant au fil de la marche des balises vous permettant de vous guider !



Signalétique rencontrée sur le chemin

	PR
Bonne direction	
Changement de direction	
Mauvaise direction	

### 3.2. Course à pied - rendez-vous sportif du village.

Le dimanche matin, les gynoïis férus de course à pied se retrouvent pour des sessions conviviales au sein de notre village, permettant de partager un moment sportif tout en profitant de la nature environnante.

Ces rendez-vous réguliers sont ouverts à tous les niveaux, que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), n'hésitez pas à les rejoindre !



Cette année, cet engagement collectif a été couronné de succès puisque notre équipe locale a participé à l'Ekiden de Toul 2024<sup>2</sup> et a terminé première du challenge des villages !



Une belle victoire qui reflète le dynamisme, l'enthousiasme et la cohésion des coureurs du village.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez prendre contact avec Jean-Michel **METOIS** :

**[gyecourseapied@gmail.com](mailto:gyecourseapied@gmail.com)**

Vous pourrez ainsi rejoindre le groupe de onze coureurs, et êtes assuré(e) de ne jamais courir seul(e) !

Course à Gye  
C'est où, c'est quand ?



Rendez-vous devant la salle des fêtes, le dimanche à 10h\*

.....

.....  
\* Un message est envoyé chaque semaine sur le groupe WhatsApp pour confirmation.

<sup>2</sup> <https://www.ustoulathle.fr/evenements/ekiden/>

### 3.3. Jeunesse et sport

Si vous obtenez des résultats sportifs de niveau régional ou de plus haut niveau et que vous souhaitez les faire paraître dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à le faire savoir auprès de la secrétaire de mairie. De tels résultats sont valorisants et méritent d'être portés à la connaissance des gynoï !

### 3.4. Fête des voisins.

La Fête des Voisins, c'est un rendez-vous national, mais pas seulement. Notre village ne fait pas exception.

L'idée ? Se rassembler, partager un moment sympa et renforcer les liens entre voisins. C'est une manière de redonner vie aux quartiers, créer du lien social et une opportunité de partager un repas ensemble ! C'est également l'occasion de rencontrer les nouveaux arrivants, de les accueillir et de montrer le bien vivre à Gye.



Dans notre village, plusieurs rues se mobilisent chaque année pour organiser chacune leur propre manifestation. Chaque quartier apporte sa touche personnelle, chacun est libre de faire comme il veut, dans la mesure du cadre légal s'entend !

La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y a pas de date fixe ! Vous pouvez organiser votre Fête des Voisins quand cela vous convient le mieux, que ce soit au printemps, en été ou même à l'automne.

Pour ceux qui envisagent de lancer leur propre événement, pensez à informer la mairie de manière à s'assurer que tout est en règle et de bénéficier de quelques conseils pratiques. À ce titre, si vous avez besoin d'idées pour l'organisation, vous pouvez consulter le site [lafetedesvoisins.fr](https://www.lafetedesvoisins.fr)<sup>3</sup> pour préparer au mieux votre événement. L'initiative est ouverte à tous.

Que vous soyez nouveau dans le quartier ou un ancien riverain, participer à la Fête des Voisins, c'est l'occasion de rencontrer des visages familiers, de mieux se connaître et de discuter autour d'un bon repas partagé et de rendre votre rue plus vivante.

<sup>3</sup> <https://www.lafetedesvoisins.fr/nos-10-conseils/>



### 3.5. Fête patronale.

Comme chaque année, Gye célèbre la fête de village en invitant l'ensemble des villageois à partager un moment de convivialité sous chapiteaux installés derrière la mairie. !



Cette année l'évènement a été marqué par une « drache/rincée » qui a pu laver la piste de danse pendant un bon moment ! Pour autant la pluie n'a pas réussi à entamer ce moment de bonne humeur festive !

La mairie de Gye, fidèle à ses principes, a offert généreusement le verre de l'amitié, le plat principal et le dessert à tous les habitants de la commune ! Bien entendu les personnes invitées par les gynoïses étaient les bienvenues moyennant une participation financière pour les frais de repas.

Cette année, au menu, jambonneau braisé avec râpés de pomme de terre et île flottante.

Il ne restait plus qu'aux habitants et invités à apporter leurs meilleures salades maison ! Ce geste ajoute une touche de partage et de chaleur chère à l'esprit gynoïse !

La fête de Gye est aussi l'occasion de tirer le feu d'artifice faisant décamper les nuages et éclairer le visage souriant de nos petits et des plus grands le temps d'un éclat.

Des sourires, il y en a eu également sur le manège installé sur la place où les enfants ont pu tourner dans une farandole de cris pour essayer de décrocher le fameux pompom !

Que vous soyez un ancien ou un nouvel habitant de Gye, ne manquez pas ce rendez-vous festif renouvelé chaque année sur ce même schéma.

Venez avec votre enthousiasme et votre envie de partager de beaux moments !



La mairie remercie vivement l'implication de chaque participant pour la confection du buffet d'entrées.

### 3.6. Brocante et comice agricole

Ce jour-là, à l'occasion de la brocante, s'est déroulée une impressionnante exposition de matériels agricoles au cœur du village organisée par le comice agricole de l'arrondissement de Toul.

Malgré des prévisions météo peu engageantes, seules quelques gouttes sont tombées ce dimanche à Gye, sans gêner le bon déroulement des manifestations organisées.



Les ruelles de Gye se sont animées aux aurores pour accueillir les nombreux exposants de la brocante. Les stands proposaient une riche diversité d'objets, si bien que les rues n'ont pas désempilé, malgré les quelques averses.



Le comice agricole a permis au public venu initialement pour la brocante de s'époustoufler du fossé technologique qui différencie le matériel agricole moderne des vénérables tracteurs anciens déplacés sur place par l'association de collectionneurs Les 3M.



D'autres visiteurs, notamment les enfants, étaient plus attirés par les quelques animaux de basse-cour exposés.



## 4. Anim'A'Gye.

Anim'A'Gye continue d'animer le village par des activités destinées tant aux enfants et adolescents qu'aux adultes.



Parmi les manifestations, nous retrouvons : le défilé du carnaval, la chasse aux œufs à Pâques, la brocante, le Bar'A'Gye durant toute la saison estivale, Halloween, le bar d'hiver, la soirée Beaujolais, la Saint-Nicolas avec le marché de Noël.



À ces événements s'ajoute une activité tricot le mercredi de 20h à 22h.

Et une nouveauté qui s'est mise en place cette année : des ateliers pour les enfants âgés de plus de 6 ans, avec création de décorations pour embellir le village aux périodes de Pâques et de Noël.

Agendas des manifestations à venir en 2025:

- **1er mars** : défilé de Carnaval
- **30 mars** : Atelier enfants pour la création des décorations de Pâques
- **20 avril** : Chasse aux œufs
- **8 juin** : Brocante
- **20 juin** : fête de la musique
- **Du 27 juin au 29 août** : Bar'A'Gye tous les vendredis soirs
- **5 septembre** : Assemblée Générale

### Membres du bureau

#### Président

Fabien **VANTILLARD**

#### Trésorière

Mariannick **BAUDY**

#### Secrétaire

Karine **VANTILLARD**

#### Pôle jeunesse

Emilie **BOUVARD**

.....  
Pour tout renseignement



[animagye54@gmail.com](mailto:animagye54@gmail.com)



[Anim'a GYE](#)



Pour les adolescents du village participant au Bar'A'Gye en nous aidant pour la petite restauration, une sortie collective est organisée et financée par l'association (trajets en bus et entrées du parc) afin de les remercier de leur investissement, sérieux et dynamique. En 2024, la sortie s'est effectuée le 27 octobre au parc d'attractions Astérix pour quatorze adolescents.

Nous remercions vivement les gynoï pour leur participation à nos différents évènements, permettant ainsi de faire vivre l'association.

Nous remercions également la mairie qui nous soutient et nous aide dans l'organisation de nos manifestations.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, de manière ponctuelle ou régulière selon le temps que vous pourrez y accorder, vous serez les bienvenus au sein de notre équipe.



## 5. Bibliothèque - Les Gy'Stoires.

L'année 2024 est marquée par une nette augmentation des prêts « jeunesse ».

### **Une séance 1ère « Raconte- tapis »**

Un grand tapis en tissu et en volume représentant le décor d'un conte, en autre « La cocotte qui tap-tip-tope » .

Dans ce décor, les personnages de l'histoire en tissu, et quelques objets, sont animés et mis en scène par l'adulte ou l'enfant-conteur, le fil conducteur étant la lecture de l'album jeunesse auquel le raconte-tapis est associé.



Cet essai fut satisfaisant. Il est donc prévu de renouveler l'expérience en 2025.

Les enfants et/ou parents qui souhaitent d'autres animations, ne manquez pas de nous les proposer !

Les bibliothécaires œuvrent à proposer un stock d'ouvrages régulièrement renouvelés, y compris des nouveautés littéraires ainsi que des ouvrages de loisirs créatifs.

Divers magazines peuvent être consultés et empruntés à la bibliothèque

Bibliothèque  
C'est où, c'est quand ?



Rendez-vous à la mairie  
Ouvert tous les jeudis  
de 17h à 19h sauf en août.

#### **Pour rappel :**

- Adhésion gratuite
- Prêt de 10 livres maximum par adhérent pour une durée de 1 mois (qui peut être reconduite)
- Possibilité de réserver des livres

## 6. Le cercle des tricoteuses de Gye.



Le cercle des tricoteuses et crocheteuses est né d'une envie de partage, d'entraide et de convivialité : papoter tricot, partager nos idées, s'extasier sur les ouvrages, et surtout, passer un bon moment !

Le « **cercle des tricoteuses** » naît en février 2022. Au départ, nous étions quatre, puis rapidement, le groupe s'est agrandi, des crocheteuses se révèlent, et les générations se mélangent pour toujours plus de bonne humeur !

Nous sommes actuellement une dizaine de membres !

Il ne s'agit pas de cours ! Cependant les débutant(e)s peuvent arriver les mains vides, et trouveront toujours quelqu'un pour leur expliquer comment monter des mailles, tricoter des côtes, réaliser une chaînette ou des brides. Nous nous entraisons mutuellement et chacun(e) vient selon son temps et son envie, il n'y a rien de formel !

On échange beaucoup sur nos modèles favoris, on se refile les bons plans pour trouver du matériel, on organise des commandes groupées, on a même organisé une sortie à la braderie de Bergère de France<sup>4</sup> (Bar-le-Duc) en juin dernier !

Et comme il n'y a pas que les aiguilles dans la vie, on déguste aussi de petites douceurs cuisinées par l'un(e) ou l'autre ; et pour clôturer l'année, nous organisons un repas avec les spécialités de chacun(e)...

Les séances ont lieu chaque mercredi de 20h à 22h. Nous avons la chance d'être hébergé(e)s dans une salle gracieusement mise à disposition par la Mairie de Gye, salle située au premier étage du bâtiment (accès avec ascenseur).

Vous avez envie de créer de vos mains, vous débutez ou vous êtes au niveau « pro », n'hésitez pas à venir nous voir, nous vous accueillerons avec grand plaisir dans le cercle ! Pas de limite d'âge, seul prérequis : la bonne humeur !

Le Tricot  
C'est où, c'est quand ?



Si vous souhaitez plus d'informations, rendez-vous le mercredi soir de 20h à 22h à la mairie de Gye.

.....  
Contact

Sandrine **ADACH**

[sandrine.adach@gmail.com](mailto:sandrine.adach@gmail.com)



<sup>4</sup> <https://www.estrepublicain.fr/economie/2024/06/28/bar-le-duc-la-braderie-annuelle-de-bergere-de-france-attire-de-nombreuses-tricoteuses>



## 7. Vie pratique & civisme.

### Point apport volontaire



Les Points d'Apport Volontaire (PAV) jouent un rôle essentiel dans la gestion de nos déchets et dans la protection de l'environnement. Cependant, il est primordial de trier correctement et de respecter les consignes : chaque déchet doit être placé dans le bon conteneur.

Le civisme de chacun est crucial pour assurer l'efficacité de ce système. Un tri bien fait permet d'optimiser le recyclage, de réduire les déchets destinés aux décharges et de minimiser notre impact environnemental.

### Echardonage



La destruction des chardons des champs est obligatoire sur l'ensemble des terrains clos ou non.

Cette destruction devra être terminée avant la floraison de ces derniers

### Sortie des poubelles



Nous rappelons que les poubelles doivent être sorties la veille de la levée (soit le dimanche soir après 20 heures), et être rentrées dans la journée suivant la levée.

### Animaux domestiques



À Gye nous aimons les animaux ! mais il est important de rappeler que laisser son animal errer librement, sans surveillance, peut entraîner des risques pour la sécurité publique, la faune sauvage, et provoquer des accidents. Selon la loi, la divagation des animaux est **strictement interdite** et peut entraîner de lourdes amendes pour les propriétaires négligents.

En vertu du Code rural<sup>3</sup>, tout propriétaire est responsable de son animal. En cas de divagation, une amende jusqu'à **150 €** peut s'appliquer.

Soyons responsables : sécurisons nos espaces et tenons nos animaux en laisse pour préserver la tranquillité de tous

### Stationnement



Il est rappelé qu'il ne faut pas stationner sur les trottoirs, ces derniers étant réservés aux piétons, poussettes, fauteuils roulants.

Si vous vous y garez à titre exceptionnel, serrez-vous le plus possible le long de votre propriété afin de laisser le passage des usagers non motorisés.

### Nuisances sonores



Nous tenons à rappeler les horaires sur le bruit. L'utilisation des tondeuses et autres outils de bricolage est **réglementée par un arrêté préfectoral** selon les horaires suivants

**Lundi au vendredi :**

**8h à 20h**

**Samedi :**

**9h -12h et 15h-19h**

**Dimanche et jours fériés :**

**10h - 12h**

Pour de bonnes relations entre voisins, merci de respecter ces horaires.

<sup>3</sup> [https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/contenu/telechargement/12009/86840/file/fourriere\\_animale\\_guide.pdf](https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/contenu/telechargement/12009/86840/file/fourriere_animale_guide.pdf)

## 8. Salle des fêtes

La salle des fêtes peut être mise à disposition à l'ensemble des gynoïses pour diverses manifestations privées, dans le respect de ses capacités et équipements.

La salle, récemment rénovée, d'une superficie d'environ **100 m<sup>2</sup>** pourra accueillir jusqu'à **50 personnes** pour un repas festif (repas et animations...) et **60 personnes** si vous envisagez un repas assis.

Vous trouverez une cuisine bien équipée avec four, un appareil de maintien en température, cuisinière et groupe froid pour la gestion du repas. Elle est également équipée d'un lave-vaisselle pour faciliter le nettoyage.

Un petit parking est situé à proximité, mais ne permet pas une capacité suffisante pour garantir la sécurité routière. Il vous est donc demandé de bien vouloir garer les véhicules rue de l'église ou aux alentours de la mairie sur les places réservées.

Toute demande de location doit être effectuée à la mairie, avec confirmation écrite. Une visite préalable des lieux peut être organisée pour les intéressés.

Les réservations sont attribuées selon l'ordre d'arrivée des demandes en mairie.

Les utilisateurs sont tenus de s'occuper des formalités d'intendance le jour de la réservation.

Il est possible aux habitants extérieurs à Gye de pouvoir réserver la salle, cependant les tarifs appliqués sont adaptés.



Tarifs 2024	Gynoïses	Extérieurs
<b>1 jour en semaine</b>	100 €	200 €
<b>Samedi et jours fériés</b>	130 €	260 €
<b>Week-end</b>	200 €	400 €
<b>Caution</b>	400 €	400 €
-----		
<b>Assiettes</b> (à l'unité)		6 €
*(En cas de casse)		
<b>Verres</b> (à l'unité)		3 €
*(En cas de casse)		

Pour plus de détails ou pour soumettre une demande de location, n'hésitez pas à contacter la mairie de Gye.

03 83 62 55 95

[mairie.gye@wanadoo.fr](mailto:mairie.gye@wanadoo.fr)

[www.gye.fr](http://www.gye.fr)

12 rue de la fontaine

54113 Gye

Horaires d'ouvertures :

**Lundi** de 09h à 12h

**Jeudi** de 16h30 à 18h30



## 9. Projets communaux.

### 9.1. Aire de jeux.



Depuis juillet 2024, afin de répondre au problème de projections intempestives de ballons dans les jardins avoisinant le terrain de jeu, la mairie a investi dans un pare-ballons normalisé (filet) ayant pour dimension 5 m de haut sur 12m de long (60m<sup>2</sup>) qui couvre l'intégralité de la zone de projection.

Même si les premiers retours sont positifs, nous attendrons la période estivale de l'année prochaine, propice aux rencontres sportives, pour en tirer pleinement les conclusions.

#### **! Pour rappel !**

Le pare-ballons est un moyen de protection mis en place pour le confort et le respect des riverains et en aucun cas pour une autre utilisation.

À ce titre, nous avons déjà constaté des utilisations inappropriées du filet.

Il appartient à chaque parent que leurs enfants ne l'utilisent pas comme mur d'escalade.



**Il en va de leur propre sécurité.**

## 9.2. Réfection et sécurisation des routes communales.

La commune de Gye s'était engagée en 2023 à entretenir et améliorer ses infrastructures routières pour le confort et la sécurité de tous. C'est dans cette optique que des travaux de réfection des voiries ont pu démarrer dès la semaine du 13 novembre 2024.



Des opérations de grattage et de renforcement des routes ont d'abord eu lieu, permettant de retirer les couches de revêtement détériorées et de préparer les voies aptes à recevoir un renforcement solide.

En parallèle, un curage des fossés a été effectué pour améliorer le drainage des eaux et prévenir les risques d'accumulation et de dégradation des routes à l'avenir.

Et après ? Le chantier se poursuivra jusqu'au printemps 2025, période à laquelle le gravillonnage viendra compléter la réfection. Cette étape de gravillonnage nécessite une météo adaptée pour un résultat optimal.

Une planification pluriannuelle est d'ores et déjà actée pour revoir l'ensemble de l'infrastructure routière gynoïse. Le reste des voiries sera donc revu.

C'est grâce à ces investissements que Gye continue d'assurer la sécurité et le confort des usagers.





Nids de poule et dégradation des accotements, fissurations, faïençage de la chaussée

Nous constatons tous un fort trafic journalier de tout type de véhicules sur nos routes communales, dont la largeur varie de 4.20 à 5.00 m.

Le résultat est une évolution des dégradations de la chaussée avec des rives saillantes et des accotements très dégradés.

Dans la continuité, la commune réalisera les travaux des routes communales de Blénod-lès-Toul et de Mont le Vignoble.

La dégradation de la chaussée à certains endroits nécessitera une purge et une réfection partielle de la structure de fondation de la chaussée.



**Zone 1** : Route communal → Toul

**Zone 2** : Route communal → Mont le Vignoble

**Zone 3** : Route communal → Blénod-lès-Toul



### 9.3. Patrimoine.



Gye, comme de nombreux villages de France, est fier de ses éléments patrimoniaux qui racontent son histoire et celle de notre culture locale.

Parmi eux, on trouve trois croix sur le village :

- Le monument aux morts dans le cimetière;
- La croix de prière en face du cimetière;
- La croix de mission sur la route du bois

Ces croix ont récemment fait l'objet de travaux de réfection (anticryptogamique et nettoyage basse pression), afin de préserver notre héritage culturel et spirituel.

Leur restauration montre l'engagement de la commune à préserver ces témoins silencieux du temps qui passe.

Outre ces croix, le village de Gye met en valeur l'abreuvoir, au centre du village.

L'abreuvoir est particulièrement bien conservé, il est le témoignage d'une époque.

Aujourd'hui, il est mis en valeur par la commune, qui veille à son entretien et à sa préservation. Cet effort reflète l'attachement des habitants à leur patrimoine et leur volonté de transmettre cet héritage aux générations futures.

L'abreuvoir est bien plus qu'un vestige du passé : il est une pièce de décor qui attire le regard et éveille la curiosité.



C'est grâce à cet entretien régulier et au respect des lieux que notre patrimoine continue de vivre et de se transmettre aux générations à venir.

# 10.École.

## 10.1.Syndicat scolaire - La Marelle.

C'est une équipe créative et dynamique de quinze personnes qui anime et encadre chaque jour d'école les élèves inscrits au périscolaire du matin et du soir et sur le temps de pause méridienne.

Une nouvelle animatrice a récemment été recrutée pour conserver un taux d'encadrement optimum pour les enfants.

Au périscolaire, chacun est libre de choisir son activité: jeux de plein air, jeux de société, activités manuelles dont les enfants sont très friands, etc.

Ce temps de garderie est régulièrement enrichi par l'intervention de personnes extérieures, comme les pompiers qui initient les enfants aux gestes qui sauvent, ou Madame **PETITJEAN**, conteuse, qui vient mettre en scène et raconter des albums au fil des saisons.

Mais aussi Florent **BOURGERIE**, conseiller numérique, qui apprend aux enfants à programmer des robots avec des tablettes, etc.

Les enfants ont aussi la possibilité de se mettre à l'écart dans un endroit plus calme pour lire ou dessiner.





En cette fin d'année 2024, les enfants ont apprécié la visite de Saint-Nicolas qui est passé dans toutes les classes pour distribuer aux enfants sages des friandises.

Les enfants ont aussi pu partager le repas de Noël avec l'ensemble de l'équipe enseignante et quelques membres du conseil syndical.

En général, une trentaine d'enfants fréquente le périscolaire du matin et une cinquantaine le périscolaire du soir.

## 10.2. Inscription scolaire 2025-2026

Deux permanences auront lieu jeudi 27 février et jeudi 27 mars 2025 de 17h à 18h30 pour procéder aux inscriptions des enfants nés en 2022 et pour les nouveaux arrivants sur notre commune.

### Regroupement Scolaire - Blénod-lès-Toul



#### Scolarité

2 rue de Mont le Vignoble  
54113 Blénod-lès-Toul

09 67 78 51 08

[ce.0541792E@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541792E@ac-nancy-metz.fr)

#### Périscolaire

2 rue de Mont le Vignoble  
54113 Blénod-lès-Toul

03 83 62 05 22

[periscolairepirouettecacahuete@gmail.com](mailto:periscolairepirouettecacahuete@gmail.com)



# 11. Vie en collectivité.

## 11.1. Amélioration de l'habitat.

Besoin d'améliorer ou de rénover votre résidence principale ou un bien locatif ? La CC2T met à votre disposition un accompagnement complet et gratuit à travers l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Avec plus de **3,6 millions d'euros** de subventions disponibles jusqu'en avril 2026, c'est le moment idéal pour lancer vos travaux.

### **Comment ça marche ?**

L'OPAH vous propose un soutien financier, des conseils techniques et une aide administrative, le tout sans engagement.

Urbam Conseil vous guide à chaque étape, depuis l'évaluation de votre projet jusqu'à la réalisation et au paiement des travaux, si vous êtes intéressé, voici les étapes à suivre :

- **Contactez** Urbam Conseil pour discuter de votre projet et vérifier votre éligibilité.
- **Recevez** des conseils techniques, y compris une visite à domicile pour affiner votre projet.
- **Profitez** d'un accompagnement pour monter votre dossier, obtenir les financements, et finaliser le paiement.

### **Quels travaux sont pris en charge ?**

- **Amélioration énergétique** : Isolation, remplacement de menuiseries, installation de chaudières, etc.
- **Adaptation du logement** : Pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.
- **Rénovation globale** : Pour lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé.

### **Pour qui ?**

- **Propriétaires occupants** sous conditions de ressources pour des logements de plus de 15 ans et sans condition de ressources pour l'utilisation de matériau biosourcé (laine de bois...) dans leurs travaux d'isolation.
- **Propriétaires bailleurs** sans condition de ressources (avec engagement de loger des ménages aux revenus modestes avec un contrat de location à loyer modéré sur 6 ans).

N'oubliez pas que les devis doivent être validés et les travaux commencés uniquement après l'accord des aides. Ces travaux devront être réalisés par des professionnels.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [terrestouloises.com](http://terrestouloises.com).

Besoin d'aide  
pour vos travaux ?



### **Contact :**

URBAM Conseil  
Jean-Baptiste **OUDOT**  
03 29 64 45 12  
[meurtheetmoselle@urbam.fr](mailto:meurtheetmoselle@urbam.fr)

## 11.2. Vigilance et sécurité.

Avec des cambriolages et effractions de véhicules recensés périodiquement, il est essentiel de rester vigilant pour la sécurité de chacun.

Les conseils suivants peuvent aider à réduire les risques :

**À domicile**, vérifiez toujours que portes et fenêtres sont bien fermées, même pour de courtes absences. Pensez aux systèmes de sécurité (alarme, caméras, éclairage extérieur) et informez-vous sur le dispositif "Tranquillité Vacances" disponible auprès de la gendarmerie locale.



**Concernant les véhicules**, verrouillez toujours les portes, même en stationnement temporaire, et évitez de laisser des objets de valeur visibles.

Privilégiez les parkings bien éclairés et ne gardez jamais les papiers du véhicule à bord.

Si vous êtes victime d'un cambriolage, voici les étapes à suivre pour réagir efficacement :

- ➔ **Ne touchez à rien** : Évitez de déplacer des objets ou de nettoyer. Cela permettra aux autorités de relever des traces et indices.
- ➔ **Prévenez la gendarmerie** : Contactez les forces de l'ordre au plus vite pour signaler le cambriolage. Une équipe viendra constater les faits.
- ➔ **Faites un inventaire des biens volés** : Dressez la liste des objets disparus et, si possible, retrouvez factures, photos ou autres preuves d'achat pour faciliter les démarches avec votre assureur.
- ➔ **Contactez votre assurance** : Informez rapidement votre assureur du cambriolage pour déclarer le sinistre. Un délai de 48 heures est généralement imposé pour faire la déclaration.
- ➔ **Renforcez la sécurité** : Une fois le cambriolage constaté, prenez les mesures nécessaires pour sécuriser vos accès (serrures, alarmes, éclairages).

Restez calme et suivez ces étapes pour faciliter la gestion de cet événement difficile.

### 11.3. Ordures ménagères.

Dans l'ensemble des communes des Terres Toulaises, le tri des déchets recyclables reste simple et efficace : d'un côté, les papiers, journaux, cartons et cartonnets, et de l'autre, tous les autres types d'emballages. Et tout cela se passe au point d'apport volontaire situé près du cimetière.

Depuis 2023, la collecte des ordures ménagères résiduelles se fait désormais en porte-à-porte toutes les deux semaines (référez-vous au calendrier fourni pour connaître les dates précises).

#### Bon à savoir :

- Sortez vos bacs la veille au soir et rentrez-les après la collecte.
- En cas de jour férié, la collecte est reportée au samedi suivant.
- Seuls les bacs homologués et non débordants seront ramassés.
- Si la taille de votre bac ne convient plus, un changement gratuit est possible une fois par an (contactez la CC2T).
- Lors d'un déménagement, pensez à laisser le bac et le badge de déchetterie sur place.

En suivant ces règles simples, vous contribuez à garder votre quartier propre et organisé tout en facilitant le travail des services de collecte.

Une question sur le tri ou les collectes ?

03 83 43 23 76

ou

[dechets@terrestouloises.com](mailto:dechets@terrestouloises.com)

Scannez le QRcode ci-contre pour mettre à jour automatiquement votre calendrier numérique !



### Collectes des ordures ménagères et recyclables



#### Besoin d'adapter le volume de votre bac ?

Un changement gratuit par an et par foyer.

#### Planning de collecte 2025 :

##### **Lundis, semaines impaires**

- ➔ Lundis 13 et 27 **janvier**
- ➔ Lundis 10 et 24 **février**
- ➔ Lundis 10 et 24 **mars**
- ➔ Lundi 7 et samedi 26 **avril**
- ➔ Lundis 6 et 19 **mai**
- ➔ Lundis 2, 16 et 30 **juin**
- ➔ Samedi 19 et lundi 28 **juillet**
- ➔ Lundis 11 et 25 **août**
- ➔ Lundis 8 et 22 **septembre**
- ➔ Lundis 6 et 20 **octobre**
- ➔ Lundis 3 et 17 **novembre**
- ➔ Lundis 1, 15 et 29 **décembre**



## 11.4. Tri des déchets alimentaires.

La CC2T a installé près de 50 sites de compostage partagé à travers le territoire, une belle opportunité pour tous de recycler les déchets alimentaires de manière simple et écologique. La liste complète des emplacements est disponible sur le site de la communauté de communes<sup>5</sup>.

Chaque site est géré par un référent bénévole, tandis que l'entretien est assuré par des agents de la communauté.

Si vous souhaitez acquérir un composteur par choix, il est possible d'en obtenir par la voie de la CC2T.



### Tarifs

- Composteur bois 300 litres : **30 €**
- Composteur bois 600 litres : **40 €**
- Bio seau (pour transporter les déchets de cuisine) : **2 €**
- Aérateur : **12 €**  
(pour aérer le composteur et décompacter la matière)



Renseignez-vous sur les disponibilités et les tarifs au **03 83 43 23 76**

Retrait à l'accueil de la CC2T sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Règlement en espèces ou chèque (à l'ordre de la Régie Terres Toulouses).

## 11.5. Déchetteries - Allain et CC2T.

Gye est rattaché à la déchetterie d'Allain pour la gestion des encombrants. Mais nous avons également la possibilité d'aller dans n'importe quelle déchetterie de la communauté de commune du Toulous.

Pour profiter de l'accès à la déchetterie d'Allain, il sera nécessaire de vous munir de votre badge d'accès obligatoire, un indicateur de passage sera alors décompté (20 passages par foyer, par an et dans la limite de 3m<sup>3</sup> maximum).

Pour toute demande spécifique (apport de plus de 3m<sup>3</sup>), une demande est à formuler par mail [secretariat-covalom@cc-mosellemadon.fr](mailto:secretariat-covalom@cc-mosellemadon.fr) en joignant le formulaire disponible ici → f dem<sup>6</sup>.

Si vous ne possédez pas de badge, il est toujours possible d'en demander un en ligne<sup>7</sup>.



### **Horaires d'ouverture - Allain**

Lundi	8h à 12h
Mercredi	9h à 12h et 13h30 à 17h30
Jeudi	13h30 à 17h30
Vendredi	13h30 à 17h30
Samedi	9h à 12h et 13h30 à 17h30

**Fermeture les mardis, dimanches et jours fériés**

<sup>5</sup> <https://www.terrestouloises.com/terres-touloises-au-quotidien/ou-sont-les-sites-de-compostage-partage>

<sup>6</sup> [https://www.cc-mosellemadon.fr/UserFiles/File/ccmadon/prevention\\_gestion\\_dechets/demande-vidange.pdf](https://www.cc-mosellemadon.fr/UserFiles/File/ccmadon/prevention_gestion_dechets/demande-vidange.pdf)

<sup>7</sup> <https://www.cc-mosellemadon.fr/fr/demande-carte-de-dechetterie.html>

## 11.6. Affouage.



Comme chaque année, la municipalité offre la possibilité aux habitants d'avoir une attribution de bois de chauffage à façonner moyennant une facture de sept euros le stère (7€/stère).

Cette attribution est supervisée par l'agent **ONF** et soumise à un cahier des charges (façonnage, enstérage, débardage), qui peut, comme cette année, varier en fonction des conditions climatiques.

Pour cette année 2024/2025, le nombre d'affouagistes est de 17.



À vos tronçonneuses et en toute sécurité.



## 12. Infos utiles.



### **Communauté de communes**

Rue du Mémorial du Génie  
CS 40 325 Ecrouves  
54201 Toul cedex  
03 83 43 23 76  
[contact@terrestouloises.com](mailto:contact@terrestouloises.com)

Syndicat Mixte des  
Eaux du Toulais Sud



### **Syndicat des eaux**

31 rue Léopold Cabret  
54113 Mont-le-Vignoble  
03 83 62 55 40  
[contact@smets-eau.fr](mailto:contact@smets-eau.fr)

**LA MARELLE**



### **Regroupement scolaire « La Marelle »**

2, route de Mont-le-Vignoble  
54113 BLENOD-LES-TOUL  
03 83 62 05 22  
[periscolairepirouettecacahuete@gmail.com](mailto:periscolairepirouettecacahuete@gmail.com)

Crèche  
« Les P'tits d'Bull »

4 route de Blenod-lès-toul  
54113 Mont-le-Vignoble  
03 83 62 55 40

Déchetterie d'Allain

Zone d'activités "En Prave »  
rue Joseph Marius Millot  
54170 Allain  
03 54 95 62 41



Transport à la demande, Ligne **TAD8** pour Gye  
03 72 33 03 20  
[www.reseau-colibri.fr](http://www.reseau-colibri.fr)



12 Rue de la Monnaie, 54000 Nancy  
03 83 30 80 60  
[soliha54@soliha.fr](mailto:soliha54@soliha.fr)



48, esplanade Jacques Baudot  
54000 Nancy  
03 83 27 62 72  
[contact@adil54-55.fr](mailto:contact@adil54-55.fr)









### Village dynamique

Gye, toujours trois lettres pour un record !



### Étendue Gynoise

255 habitants / 651 ha en 2024



### Bar'A Gye

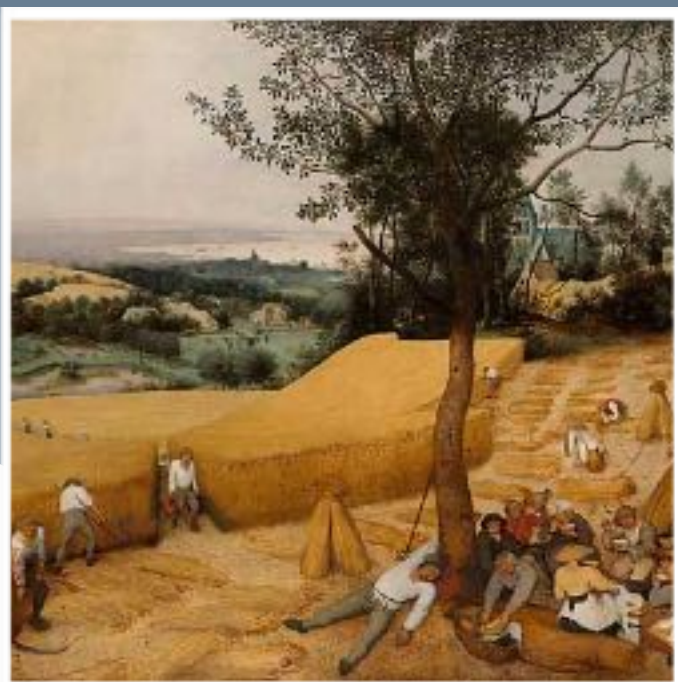
Un succès qui dépasse les frontières Gynaises



### Fête municipale

Petits et grands tourment le manège !

# Bulletin Municipal 2024



Pieter **Bruegel**, Les Moissonneurs, 1565

Le monde rit,  
Le monde est heureux, content et joyeux  
La bouche s'ouvre, ouvre ses ailes et retombe.  
Les bouches jeunes retombent,  
Les bouches vieilles retombent.

Un animal rit aussi,  
Étendant la joie de ses contorsions.  
Dans tous les endroits de la terre  
Le poil remue, la laine danse  
Et les oiseaux perdent leurs plumes.

Un animal rit aussi  
Et saute loin de lui-même.  
Le monde rit,  
Un animal rit aussi,  
Un animal s'enfuit.

Paul **Eluard**, Les animaux et leurs hommes, les hommes et leurs animaux, 1920

12 rue de la fontaine  
54113 Gye



03 83 62 55 95  
[mairie.gye@wanadoo.fr](mailto:mairie.gye@wanadoo.fr)  
[www.gye.fr](http://www.gye.fr)

Horaires d'ouvertures :

**Lundi** de 09h à 12h  
**Jeudi** de 16h30 à 18h30

